



Vol à l'étalage dans un hypermarché

Par **lola_lola_old**, le **03/10/2007** à **13:05**

Bonjour, je me suis inscrite sur ce site pour avoir des réponses car je suis impliquée dans une affaire et dont je ne suis pas fière, mais bon, on ne peut rien y changer maintenant, la faute a été faite et j'assume parfaitement les conséquences!

J'ai travaillé il y a 2 ans dans un hypermarché au luxembourg, et ils m'ont arrêté pr vol, d'un montant de 150 euros! Je ne vais pas vous sortir tout le blabla habituel (je le regrette, je ne c pas ce ki m'est passé dans la tete etc...) car oui, tout ça je le pense et de toute façon, je garde au fond de moi cette culpabilité et la honte par le regard de mes amis meme s'ils me disent k'ils ne me jugent pas, voilà, c ma punition et je le mérite!

Mon DRH à l'époque m'a dit k'il ne porterait pas plainte car j'ai eu le courage de venir m'excuser, mais voilà, il y a 2 semaines je reçois une lettre du tribunal d'arrondissement du luxembourg et je suis tenue à comparaitre pr cette affaire à une audience publique du tribunal de police au luxembourg!

Je voulais savoir ce ke je risquais pour ce que j'appellerais "cette erreur de parcours" qui malheureusement me poursuivra toute ma vie! Et faut-il ke j'y aille avec un avocat à cette audience? car je ne travaille pas en ce moment, et je n'ai pas de revenu, comment et ou dois je m'adresser pour avoir un avocat?

Voilà, on dit toujours "qu'on récolte ce qu'on a semé", mais bon, je vous assure, que depuis cette affaire...je suis un ange....

Merci de m'apporter une réponse à mes questions...

Respetueusement...

Par **Adam Kadamon**, le **03/10/2007** à **21:14**

Bonjour,

Personnellement, je ne suis pas très calé en droit luxembourgeois...

Néanmoins je pense qu'une aide peut vous être fournie. En tout état de cause je vous invite à prendre contact soit avec le tribunal de grande instance de votre lieu de domicile ou, si ceux-ci ne peuvent répondre favorablement, avec les services d'accueil et d'information juridique du luxembourg.

Il en existe à Luxembourg, à Diekirch et à Esch-sur-Alzette :

* Luxembourg : 18, Côte d'Eich, L-2010 Luxembourg, Tél : 22 18 46

* Diekirch : bei der Aler Kiirch, B.P.66 L-9201 Diekirch, Tél: 80 23 15

* Esch-sur-Alzette : place de la Résistance, L-4002 Esch/Alzette, Tél: 54 15 52.

Cordialement.

Par **lola_lola_old**, le **03/10/2007 à 23:21**

Je vous remercie Adam Kadamon pour ces quelques renseignements, je ne savais pas par où commencer, ça sera déjà un début à ma démarche pour me défendre...

Respectueusement...